

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr

Présents : MM. SANS (Proc.), RAMEAU, Mmes GERARD
MM. RIVIERE, Mmes DALLA-ZANNA ,TOUZANNE .
M.PIZZATO, AIMONE-CAT, M. ROUCH (Proc.), Mme
CAHUZAC.



Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. M. SANS)
M. AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)
Mme SAINT-SUPERY (Proc. M. ROUCH)

Absente : Mme TONELLO

Secrétaire de séance : Monsieur RAMEAU Roger
Ouverture de la séance à 21 h 00.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que deux questions seront rajoutées à l'ordre du jour :

- 1° - la dénomination de deux rues du village
- 2° - la mise à disposition du parking de la Gare pour ombrières photovoltaïques.

Le compte-rendu de la séance du 17/05/2017 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

- 1°- Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée la décision de **réviser le Plan Local d'Urbanisme**. Monsieur le Maire donne le résultat de l'appel d'offres et informe que la Société E2D a été retenue pour un montant total H.T de **31 825 €** pour la mission principale et **2 800 €** pour la mission optionnelle.
- 2°- Monsieur le Maire rappelle le projet **d'extension de la vidéo protection** et donne le résultat de l'appel d'offres. Une seule entreprise a répondu : la Société SCOPELEC pour un montant H.T de **89 175,19 €**. Il informe que le marché a été attribué à cette société.
- 3°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de **reconduire le marché de livraison des repas de la cantine scolaire** avec le Panier des Genévriers pour une durée d'un an dans l'attente d'un transfert éventuel de la gestion des services scolaires et périscolaires à la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Ce marché serait reconduit dans les mêmes conditions que l'année scolaire 2016 – 2017.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.
- 4°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été faite pour :
 - a) **les travaux d'aménagements intérieurs du bâtiment de la superette actuelle**
 - b) **les travaux de construction d'une extension de la superette**. Les entreprises retenues sont :

Lots	Entreprises	a) Aménagements intérieurs bâtiment actuel	b) Construction extension
LOT 1 - Gros œuvre – VRD Charpente – Menuiseries int.et ext./Plâtrerie	Comminges Bâtiment	16 459.37€	46 647.84€
Lot 2 – Electricité Plomberie-Sanitaire-Courant Faible	ERD	18 080.10€	4 297.17€
Lot 3 – Peinture-Faïence	Entreprise LORENZI	1 921,32 €	2 835,00 €
	TOTAL	36 460,79 €	53 780,01 €

5°- Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de **dénommer par une délibération les rues suivantes : « Rue du Vallon » et « Rue du Plateau »**

Dénomination adoptée à l'unanimité des membres présents.

6°- Monsieur le Maire fait part du projet **d'implantation d'ombrières photovoltaïques** sur le nouveau parking SNCF par la Société QUADRAN. Cette société demande au Conseil Municipal de l'autoriser à engager les études nécessaires.

Autorisation donnée à l'unanimité des membres présents.

7°- **Questions diverses :**

- Sylvie GERARD rappelle la Fête de la Musique du **16 juin 2017**.
- Françoise AIMONE-CAT demande s'il ne serait pas possible d'étendre l'éclairage public au bout du chemin du Pradet.
Elle signale également qu'un lampadaire est caché par les branches d'un tilleul.
- Monsieur le Maire informe qu'une borne de recharge électrique sera implantée sur le parking de l'école.
- Monsieur RAMEAU informe l'Assemblée qu'il a étudié le contrat pour la gestion de la fourrière animale et en donne les conditions.
- Organisation du bureau de vote pour le 2^e tour des élections législatives du 18 juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 h 15.

Boussens, le 13 juin 2017

Le Maire,

C. SANS

